

Vous souhaitez recruter un étudiant Préparateur Technicien en Pharmacie ?



GUIDE EMPLOYEUR

Ce guide est conçu pour vous accompagner dans le recrutement d'un étudiant en DEUST.

Il ne remplace pas vos procédures internes, mais vous fournit des méthodes et des conseils pratiques pour faciliter votre démarche. Utilisez ces outils selon vos besoins pour optimiser votre recrutement.

**DEUST
Préparateur
Technicien
en Pharmacie**

RECRUTER UN ETUDIANT

DEUST Préparateur

Technicien en Pharmacie

PROFIL



BAC ou DAEU (toutes séries) **obligatoire**

Diplôme étranger : attestation de comparabilité
ENIC-NARIC (accès aux études supérieure en France)

Inscriptions ouvertes de **janvier à septembre** et soumises à la réussite du test de positionnement

-30 ans & RQTH

Contrat d'apprentissage

Coût de la formation : 8550€/an
(pris en charge par OPCO EP)

Salaire 1ere année

-26 ans : 1028,38€ brut
+25 ans : 1836,39€ brut

Aide de l'état au recrutement* : 5000€

Travailleur handicapé (RQTH) :
6000€

Signature du contrat au plus tôt **le 1er juin**

- Au 01/11/2025

+30 ans

Contrat de professionnalisation ou plan de développement des compétences

Coût de la formation : 8500 €/an (peut être pris en charge par OPCO EP)

Salaire contrat Pro :

1801,80€ brut

Salaire plan développement compétences :

Aucune modification du salaire (CDI)

Aide Pôle emploi (AFE) : 1000€/an
Pour les 45 ans et + : 2000€/an

Signature du contrat au plus tôt **le 1er juillet**

3 SITES DE FORMATION : Marseille - Aix-en-Provence - Sisteron

La formation débute en septembre pour 24 mois

14h à l'IFMP + 21h à la pharmacie = **35h par semaine**

850h de formation (430h la 1ere et 420h la seconde année)

L'IFMP vous accompagne pour la préparation du contrat de travail

L'étudiant en alternance

L'étudiant en alternance préparant le diplôme de Préparateur Technicien en Pharmacie évolue entre deux univers complémentaires : **l'officine**, où il met en pratique ses apprentissages, et **l'IFMP**, où il acquiert les connaissances théoriques indispensables à sa formation.

Il doit jongler entre :

- Les exigences de l'officine (compétences pratiques, rigueur, respect des règles professionnelles).
- Les impératifs de formation (cours, examens, progression pédagogique).
- Ses propres attentes et aspirations (projet professionnel, épanouissement personnel).

L'étudiant en alternance ne connaît pas forcément les codes et règles spécifiques de l'entreprise dès son arrivée. Il a besoin :

- D'un encadrement et d'un accompagnement progressif pour s'intégrer au sein de l'équipe.
- D'un équilibre entre formation et pratique pour relier théorie et application concrète.
- D'une bonne communication avec son tuteur pour exprimer ses besoins et progresser.

Un étudiant motivé et bien encadré peut être un véritable atout pour l'officine. Il apporte :

- Un regard neuf et curieux, favorisant une dynamique d'apprentissage.
- Une aide précieuse dans les tâches quotidiennes, soulageant ainsi l'équipe en place.
- Un potentiel de recrutement futur, évitant la phase d'adaptation d'un nouvel employé.

L'alternant représente un investissement, mais aussi une opportunité : avec un accompagnement adapté, il peut devenir un collaborateur efficace et épanoui.



Le rôle du Maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage joue un rôle essentiel dans la formation de l'apprenti. Sa mission principale est de l'accompagner et de suivre l'acquisition de ses compétences tout au long de son parcours. Il assure également le lien entre l'entreprise et le centre de formation (CFA), garantissant ainsi une cohérence entre la théorie et la pratique.

Le maître d'apprentissage est un salarié volontaire et expérimenté qui doit être titulaire d'un diplôme du même domaine que celui préparé par l'apprenti et avoir exercé pendant au moins deux ans son activité.

Suis-je prêt à devenir maître d'apprentissage ?

Avant de s'engager, il est important de se poser quelques questions :

- ✓ Ai-je envie de partager mon métier avec un étudiant ?
- ✓ Suis-je prêt à l'accompagner dans sa découverte du métier ?
- ✓ Ai-je la motivation pour le guider vers la réussite ?
- ✓ Est-ce que je souhaite contribuer à son insertion professionnelle ?

Le maître d'apprentissage intervient à plusieurs niveaux pour assurer le bon déroulement de la formation de l'étudiant :

- **Faciliter son intégration** : accueil, présentation de l'entreprise, des missions, de l'équipe et des attentes.
- **Encadrer et organiser son activité** : définition des rôles, méthodes de travail et valeurs de l'entreprise.
- **Former, conseiller et motiver** : accompagner l'apprenti dans ses tâches, le soutenir dans son apprentissage.
- **Le responsabiliser progressivement** : développer son autonomie, l'aider à maîtriser les savoir-faire du métier.
- **Évaluer et ajuster son travail** : suivre ses progrès et adapter son accompagnement en conséquence.
- **Assurer le lien avec le CFA** : s'informer de l'évolution de sa formation et faire le relais en entreprise.

Être maître d'apprentissage, c'est transmettre un savoir-faire, encourager, encadrer et former un futur professionnel. Un engagement enrichissant, autant pour l'apprenti que pour le tuteur !



Une préparation essentielle

Définir ses besoins en amont

Avant d'accueillir un étudiant en alternance, il est essentiel de bien définir ses attentes et celles de l'équipe. Voici quelques questions clés à se poser :

- Quel type de personnalité serait le plus adapté pour compléter et équilibrer mon équipe ?
- Quel est le contexte de mon officine ? (nombre de titulaires, spécialités annexes : parapharmacie, phytothérapie, aromathérapie, maintien à domicile, etc.)
- Quelle est la taille de mon officine et la répartition hommes/femmes au sein de l'équipe ?

Identifier les missions confiées à l'alternant

L'étudiant pourra être impliqué dans diverses activités selon ses compétences et l'organisation de l'officine : Tâches logistiques, accueil et conseil, préparations officinales, tâches administratives, aménagement de l'espace de vente, pharmacologie et dispensation...

Déterminer l'encadrement et l'accompagnement

- Qui sera le maître d'apprentissage opérationnel ? Il doit être disponible et motivé pour accompagner l'alternant au quotidien.
- Quelles compétences et connaissances sont essentielles à la réussite de son examen ? (maîtrise des médicaments, réglementation, techniques officinales, etc.)

Définir le profil idéal

En fonction des réponses aux questions précédentes, il sera plus simple d'identifier les critères essentiels pour le recrutement :

- ✓ Aptitudes physiques et intellectuelles adaptées au métier.
- ✓ Compétences techniques et relationnelles nécessaires.
- ✓ Niveau de formation requis et centres d'intérêt en lien avec l'activité officinale.
- ✓ Qualités personnelles (rigueur, esprit d'équipe, curiosité, adaptabilité).

Une préparation rigoureuse en amont permettra un recrutement efficace et une intégration réussie de l'alternant au sein de l'officine !



La plateforme emploi IFMP

Vous cherchez un emploi ?

Vous êtes étudiant DEUST, Préparateur, Pharmacien...



CLIQUEZ ICI

Vous recherchez du personnel ?

Vous êtes une officine ou un établissement hospitalier ?



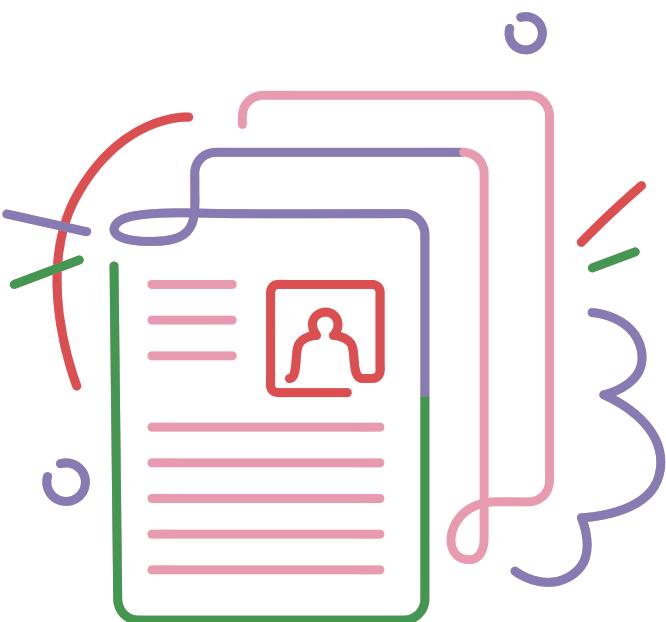
CLIQUEZ ICI

Vous pouvez créer votre espace personnel directement sur notre site internet (à droite : "vous recherchez du personnel ? cliquez ici")

Vous pouvez créer votre offre d'emploi et la désactiver quand vous le souhaitez

Vous pouvez consulter les CV de nos candidats à la recherche d'un employeur

Vous pouvez ajouter les CV en "favori" et contacter directement les candidats sur la plateforme en cliquant sur "je veux envoyer un message" au bas de la candidature



**Accueil régional : 04.91.84.00.00
E-mail : contact@ifmpharmacie.fr
Site internet : www.ifmpharmacie.fr**

Le premier contact avec le candidat

Un échange bref mais essentiel

Ce premier contact n'est pas un entretien d'embauche, mais une prise de contact rapide qui permet :

- ✓ Au candidat et au pharmacien d'évaluer s'ils souhaitent poursuivre le processus.
- ✓ De se préparer efficacement pour un futur entretien en structurant les attentes.

Planifier un second rendez-vous

Si cette première approche est concluante, il est recommandé de fixer rapidement un entretien à une date et une heure précises. Cela permet de :

- Tester la motivation du candidat en le faisant revenir.
- Se rendre disponible pour un échange approfondi.
- Étudier en amont les documents demandés (CV et lettre de motivation).

Importance des documents de candidature

Si le candidat ne fournit pas son CV et sa lettre de motivation manuscrite, il est préférable qu'il les envoie avant l'entretien. Cette exigence permet :

- ✓ D'évaluer sa rigueur et son sérieux.
- ✓ De disposer d'une première impression structurée sur son parcours.
- ✓ De préparer des questions ciblées pour l'entretien.

Analyse du dossier et critères de sélection

Avant l'entretien, il est essentiel de relire attentivement le CV et la lettre de motivation. Ensuite, comparez ces éléments avec votre profil idéal, en définissant vos critères selon trois niveaux d'exigence :

- Obligatoire : compétences et qualités indispensables.
- Souhaitable : atouts appréciés mais non rédhibitoires.
- Facultatif : éléments secondaires qui peuvent être un plus.

Gérer son temps et annuler si nécessaire

Si, après réflexion, vous estimatez que le candidat ne correspond pas au profil recherché, il est préférable d'annuler le rendez-vous prévu afin d'optimiser votre temps.

Une bonne organisation dès le premier contact facilite un recrutement efficace et ciblé, garantissant une meilleure intégration de l'alternant au sein de l'officine.

L'entretien de recrutement

Une rencontre à préparer soigneusement

L'entretien de recrutement est la première véritable prise de contact entre le candidat et l'officine. Pour qu'il soit efficace, il doit être préparé en amont :

- ✓ Lire attentivement le CV et la lettre de motivation.
- ✓ Préparer des questions et une grille d'évaluation.
- ✓ Choisir un moment où l'on est disponible pour un échange de qualité.
- ✓ Prendre le temps nécessaire : prévoir environ une heure pour éviter une décision précipitée.

Si le maître d'apprentissage n'est pas le pharmacien titulaire, il est recommandé que les deux participent à l'entretien afin de croiser leurs évaluations.

Déroulement de l'entretien

Mettre le candidat à l'aise

- Adopter une attitude bienveillante.
- Expliquer le déroulé de l'échange pour rassurer le candidat.
- Vérifier qu'il comprend bien les questions, reformuler si nécessaire.

Observer son comportement général

- Tenue vestimentaire : est-elle adaptée aux exigences du métier ?
- Hygiène et présentation : signes de sérieux et de professionnalisme.

Politesse et respect :

- Attend l'autorisation avant de s'asseoir.
- Ne coupe pas la parole.
- Remercie en fin d'entretien.

Posture et attitude :

- Sourit-il malgré le stress ?
- Son visage est-il ouvert et avenant ou au contraire fermé et rigide ?
- Prend-il des notes pour montrer son intérêt ?

Évaluer sa communication et ses capacités d'écoute

- Compréhension : écoute-t-il attentivement et comprend-il les échanges ?

L'entretien de recrutement

Expression orale :

- Répond-il de façon concise ou développe-t-il ses idées ?
- Pose-t-il des questions pertinentes pour en savoir plus sur l'officine ?
- Utilise-t-il un vocabulaire adapté avec une syntaxe correcte ?
- Son discours est-il fluide ou hésitant ?

Tests pratiques pour compléter l'évaluation

Il peut être utile d'inclure des exercices simples pour évaluer des compétences clés :

- ✓ Rendu de monnaie (précision, rapidité).
- ✓ Classement alphabétique (rigueur, organisation).
- ✓ Calcul rapide (détermination du nombre de boîtes à délivrer).
- ✓ Observation des capacités d'écoute et de compréhension.
- ✓ Visite de l'officine pour voir son intérêt, sa curiosité et son interaction avec l'équipe.

Clôturer l'entretien avec bienveillance

Avant de terminer l'échange, il est important de :

- ✓ Laisser au candidat la possibilité de poser des questions.
- ✓ Ne pas prendre de décision à chaud pour éviter une évaluation biaisée.

Communiquer rapidement la décision

Une fois l'entretien terminé et la réflexion menée, il est essentiel d'informer rapidement :

- Le candidat retenu pour officialiser son recrutement.
- Les candidats non retenus par mail, téléphone ou SMS afin de leur permettre de poursuivre leurs recherches sans attendre.

Un entretien bien structuré et une évaluation complète garantissent un recrutement efficace, bénéfique à la fois pour l'officine et le candidat.



Évaluation du candidat : Compétences et motivation

Connaissance du métier et motivation

- Compréhension du métier : Quelles sont ses missions et responsabilités ?
- Vision du quotidien : Comment perçoit-il son rôle ?
- Compétences clés : Quelles sont les qualités indispensables ?
- Limites et défis : Quels sont les défauts incompatibles avec le métier ? Quelles contraintes à anticiper ?
- Déontologie : A-t-il des notions des règles éthiques et professionnelles ?

Motivation pour la formation

- Connaissance du programme : Est-il informé du contenu de la formation ?
- Modalités d'examen : Sait-il comment il sera évalué ?
- Visite de l'IFMP : A-t-il pris l'initiative de découvrir l'établissement ?
- Retour sur son parcours scolaire : Quelles matières a-t-il préférées et pourquoi ?
- Analyse de ses bulletins : Quelle régularité et quelles appréciations ressortent ?

Motivation pour l'apprentissage

- Statut d'apprenti : Comprend-il ses droits et obligations ?
- Avantages et inconvénients : En a-t-il conscience ?
- Difficultés anticipées : Quelles peuvent être ses contraintes et comment compte-t-il y faire face ?

Rapport au travail

- Face aux tâches difficiles : Quelle est son attitude ?
- Gestion du temps : Que fait-il une fois son travail terminé ?
- Résolution des problèmes : Une difficulté est-elle un défi stimulant ou un frein démoralisant ?
- Préférences professionnelles : Préfère-t-il un cadre structuré ou un environnement évolutif ?

Autonomie

- Démarches effectuées : Comment s'est-il renseigné et auprès de qui ?
- Réaction aux nouvelles situations : Prend-il des initiatives, demande-t-il de l'aide ou attend-il passivement ?

Évaluation du candidat : Compétences et motivation

Intégration dans une équipe

- Relations avec les collègues : Comment envisage-t-il le travail en groupe ?
- Gestion des conflits : Quelle est sa réaction face à une tension ?
- Expérience relationnelle : Comment réagit-il face aux provocations ?
- Loisirs : Pratique-t-il des activités individuelles ou collectives ?

Disponibilité et mobilité

- Équilibre de vie : Comment prévoit-il de concilier travail, formation et engagements personnels ?
- Déplacements : Comment se rendra-t-il à l'IFMP et sur son lieu de travail ?

Vérité des informations fournies

- CV et lettre de motivation : Demander des précisions sur certains points clés.

Résultat du test de positionnement de l'IFMP

- Quels sont les notes de français et de mathématiques ? Comment s'est déroulé l'entretien ?

EN BREF...

- Pouvez-vous décrire une journée type en officine ?
- Qu'est ce qui vous attire dans ce métier ?
- Comment comptez-vous gérer la charge de travail ?
- Comment réagissez-vous face à une tâche difficile ou nouvelle ?
- Préférez-vous travailler seul(e) ou en équipe ? Pourquoi ?
- Comment réagiriez-vous en cas de désaccord avec un collègue ?
- Comment comptez-vous vous organiser pour vos trajets ?
- Pouvez-vous me parler d'une expérience qui vous a préparé(e) à ce métier ?

En posant les bonnes questions et en analysant les réponses du candidat, cet entretien vous permettra d'évaluer sa motivation, ses compétences et son adéquation avec le métier.

Formalités pour les contrats

Au niveau de l'IFMP

Avant toute signature de contrat, **le candidat doit :**

- Effectuer sa pré-inscription en ligne sur notre site : www.ifmpharmacie.fr
- Réussir les tests de prérequis pour valider son admissibilité.

Ensuite, selon le type de contrat :

- **Contrat d'apprentissage** : le candidat et l'employeur doivent remplir et retourner la fiche de préparation de contrat à coulomb@ifmpharmacie.fr
- **Contrat de professionnalisation** : le candidat et l'employeur doivent remplir et retourner la fiche de préparation de contrat à combe@ifmpharmacie.fr

📌 À noter : La formation est entièrement gratuite pour l'alternant. Elle est prise en charge par l'OPCO (frais d'inscription universitaire à prévoir).

Au niveau de l'entreprise

L'employeur souhaitant recruter un étudiant doit :

- Inviter le candidat à effectuer sa pré-inscription sur le site de l'IFMP
- Signer le contrat transmis par l'IFMP, selon le type :
 - **Contrat d'Apprentissage** : à partir du 1er juin.
 - **Contrat de Professionnalisation** : à partir du 1er juillet.
- Le contrat doit être signé pour le début de la formation soit la première semaine de septembre.

Concernant le **plan de développement des compétences**, continuité du contrat déjà en place (dates du contrat et salaire), rapprochez-vous de Mme Combe pour la mise en place du dispositif et pour toutes informations complémentaires : combe@ifmpharmacie.fr



Réussir l'intégration d'un étudiant

L'intégration débute dès le premier jour et conditionne la réussite de l'apprentissage. Une préparation en amont est donc essentielle.

Avant son arrivée :

- ✓ Informer l'équipe de son arrivée.
- ✓ Préparer son environnement de travail : poste, vestiaire, matériel nécessaire.

Le jour J : Accueillir et intégrer

- ✓ Faire une visite des locaux, même s'il en a déjà eu un aperçu lors de l'entretien.
- ✓ Le présenter à l'équipe pour favoriser son intégration.
- ✓ S'assurer que son maître d'apprentissage (M.A.) soit disponible pour l'accompagner.
- ✓ Expliquer l'organisation et la progression des missions qui lui seront confiées.
- ✓ Clarifier les modalités de suivi : moments d'échange, fréquence des points de suivi.

Aspects réglementaires et pratiques

- ✓ Présenter le règlement intérieur et les consignes de sécurité.
- ✓ Fournir les documents essentiels à son activité.
- ✓ Remettre les éléments indispensables : blouse, badge, accès aux outils de travail.

Une intégration réussie est la clé d'un apprentissage efficace.

**En anticipant son arrivée et en l'accompagnant dès le premier jour,
vous lui offrez les meilleures conditions pour s'épanouir
et devenir un membre à part entière de l'équipe.**



GUIDE EMPLOYEUR

Contactez-nous

IFMP
Institut de Formation
des Métiers de la Pharmacie

38 rue Bénédict 13004 MARSEILLE
670, rue Jean Perrin 13100 AIX-LES-MILLES
45, place René Cassin 04200 SISTERON

Par téléphone : 04.91.84.00.00
Par e-mail : contact@ifmpharmacie.fr

Visitez notre site internet :
<https://www.ifmpharmacie.fr/>



DEUST
Préparateur
Technicien
en Pharmacie